

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS**

SERVICES DE GARDE OUVERTS POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX ET DES SERVICES ESSENTIELS

Québec, le 15 mars 2020. – Afin de soutenir les travailleurs de la santé et des services essentiels, le gouvernement du Québec procède à l'ouverture de services de garde d'urgence pour accueillir leurs enfants à compter du 16 mars. Cette mesure sera en vigueur pendant la période de fermeture des établissements scolaires et des services de garde.

Ainsi, l'ensemble du réseau, soit les centres de la petite enfance (CPE), les garderies et les services de gardes en milieu familial cessent leurs activités régulières du 16 au 27 mars 2020 afin d'offrir un service de garde d'urgence dédié exclusivement aux parents d'enfants de 0 à 5 ans qui travaillent dans un établissement de santé ou de services sociaux et dans les services essentiels.

Par ailleurs, les enfants de 4 à 13 ans seront quant à eux accueillis dans les services de garde d'urgence ouverts dans les écoles situées près des établissements de soins de santé. C'est près de 400 sites qui seront ouverts dès demain pouvant accueillir un potentiel de 60 000 enfants.

Les places sont offertes spécifiquement aux personnes qui travaillent dans un établissement de santé ou de services sociaux ainsi qu'aux policiers, pompiers, ambulanciers, agents des services correctionnels ou constables spéciaux. Les parents n'auront pas à déboursier pour l'utilisation de ce service puisque les coûts de cette opération seront assumés par le gouvernement du Québec. Les personnes qui ont besoin de ce service trouveront toute l'information sur Quebec.ca/coronavirus.

Citations

« Dans un souci d'offrir un service de qualité exclusif à nos anges gardiens, nous avons mobilisé l'ensemble du réseau. Je remercie nos centres de la petite enfance, garderies et services de garde en milieu familial qui permettent, dans cette situation exceptionnelle, à nos personnes travaillant pour un service essentiel de poursuivre leur travail tellement important pour la population. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

« Je tiens à souligner la collaboration remarquable du milieu scolaire, dans un temps record, qui rend possible cette mesure. Il s'agit d'un élan de solidarité exceptionnel qui témoigne à nouveau de la force de notre réseau. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

– 30 –

Sources :

Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
du ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de l'Outaouais
418 558-6039
antoine.deladurantaye@mfa.gouv.qc.ca

Claudia Landry
Directrice des communications du ministre de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
418 644-0664
Claudia.landry@education.gouv.qc.ca